

## Visite des ruines du barrage de Malpasset

### Exposition à la Villa Aurélienne – Textes accompagnant les illustrations

#### 1 SE SOUVENIR

##### UN PROJET DE BARRAGE

Durant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, les besoins en eau s'amplifient avec l'accroissement de la population et le développement agricole. D'autres solutions doivent être trouvées. En 1941, Honoré Victor, géomètre originaire de Fréjus remet à l'ordre du jour la solution d'un barrage sur le Reyran : celui-ci permettrait de retenir les eaux en amont, de réguler le torrent lors des fortes pluies de l'automne et de la fin de l'hiver, et de redistribuer l'eau en aval pendant les périodes les plus sèches. C'est en effet durant les périodes automnales que la plaine est régulièrement inondée et les récoltes perdues. Il faut attendre octobre 1945 et un exposé du Préfet du Var devant les Conseillers généraux pour que de véritables recherches soient commandées.

En 1946, le professeur de géologie Georges Corroy, de la Faculté des Sciences de Marseille, est chargé par le Préfet du Var de faire des recherches sur des sites favorables. Sur six emplacements de barrage examinés, il se déclare favorable à un projet dans la vallée du Reyran au lieu-dit « Malpasset », en aval du confluent avec la Bueme, à 9 km au nord de Fréjus. Le lancement du projet est alors acté par le Ministère de l'Agriculture le 3 août 1950.

Quelques mois plus tard, à l'automne 1950, le Conseil général du Var commande au cabinet Coyne et Bellier une étude pour l'avant-projet du barrage. L'architecte André Coyne, président de l'Association Internationale des Grands Barrages, fait figure de spécialiste en cette matière.

Les travaux sont déclarés d'intérêt public le 8 janvier 1952 et la commission administrative de concours désigne, un mois plus tard, le groupe d'entreprise Léon Ballot et Gianotti Frères pour sa réalisation, sur un concept technique du cabinet Coyne-Bellier. Ingénieur polytechnicien, André Coyne est le spécialiste mondial reconnu des grands barrages à voûte mince d'un type nouveau dont il a déjà réalisé une trentaine d'exemplaires sur tous les continents.

##### DE LA CONCEPTION A LA CONSTRUCTION

Le projet que propose André Coyne s'oriente sur la réalisation d'un barrage voûte en paroi mince. Cette typologie présente plusieurs avantages : s'appuyant sur deux ancrages solides, le barrage décrit un arc de cercle en direction du réservoir, ce qui lui permet de dévier les poussées de l'eau depuis le centre vers les extrémités. Réalisé en béton, ce système a déjà démontré par ailleurs qu'il est le dispositif le plus économique et le plus efficace pour résister aux poussées de l'eau.

Cette typologie de barrage voûte demande à être positionnée dans une zone étroite et la décision va être prise de décaler l'implantation initiale de 200 mètres en aval. Toutefois, aucune analyse géologique complémentaire ne fut alors commandée au géologue Georges Corroy.

Les travaux débutent le 1er avril 1952. Le financement est couvert à 60% par les ministères de l'Agriculture, de l'Intérieur et de la Reconstruction, ainsi que par le Conseil général du Var et le Crédit agricole. Le lac de retenue aura environ 4 km de long avec une largeur maximale de 3,5 km pour une

largeur moyenne de 2 km. Sous la conduite de Monsieur Sartorio, ingénieur en chef, le mur de béton commence à s'élever.

Les travaux s'achèvent en octobre 1954 et la mise en eau commence avec les pluies de l'automne. La réception provisoire a lieu en deux temps, en février 1955 et en août 1956. Il n'y aura pas de véritable réception définitive. En effet, les variations hydrauliques récurrentes dans notre région et les problèmes juridiques liés aux concessions d'entreprises et d'habitations présentes sur le site rendent la mise en eau du barrage très lente. La surveillance du barrage est confiée à André Ferro.

## LES JOURS D'AVANT

Les premières pluies automnales de 1959 conduisent à une élévation importante du niveau du lac, sans provoquer pour autant de réelles inquiétudes parmi les techniciens en charge de la surveillance du barrage et de son plan d'eau. Cependant, vers la mi-novembre, des suintements puis quelques infiltrations apparaissent en aval de l'ouvrage sur la partie de l'enrochement. Ces écoulements sont mis sur le compte de résurgences des précipitations qui rendaient spongieuses les terres des collines avoisinantes.

La situation devient cependant préoccupante avec les fortes pluies de fin novembre. Le 30 novembre, le niveau du lac atteint la cote 96,30 encore jamais atteinte. Le 1<sup>er</sup> décembre, la cote 98 est franchie et l'eau continue de monter.

Au matin du 2 décembre, la tempête est passée. Le ciel est redevenu serein, mais la cote 100 est atteinte et l'eau menace maintenant de passer par le déversoir. Il devient urgent de réagir et le gardien du barrage, André Ferro, alerte la Préfecture.

Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, Jean Bolland charge Monsieur Dufour, son adjoint, également ingénieur, d'un survol du barrage, du lac et de l'ensemble des ruisseaux alimentant l'ouvrage pour juger de la vitesse de remplissage de l'ensemble de la retenue. En l'absence du maire André Léotard, retenu à Paris, Louis Sénéquier, premier adjoint, est invité à monter dans l'hélicoptère avec le directeur de la Protection Civile et deux techniciens du Génie Rural. Afin de faire baisser le niveau du lac et d'éviter le passage par le déversoir du trop-plein qui menace, il est décidé d'ouvrir la vanne du barrage à 18h. Ceci permet de laisser le temps aux ouvriers qui travaillent sur le chantier de l'autoroute de ranger leurs engins et leur matériel.

A 21h, en effectuant sa tournée d'inspection, André Ferro constate que le niveau a baissé de 2 centimètres. Revenu chez lui, il note sur son carnet de surveillance : « R.A.S - rien à signaler »... Mais, à 21h13, dans une déflagration d'apocalypse, le barrage cède sous la pression des eaux et une vague de près de 50 mètres de haut s'élance dans la vallée, emportant tout sur son passage.

## LA COURSE DRAMATIQUE DE LA VAGUE

La vague monstrueuse, constituée de plus de cinquante millions de mètres cubes d'eau, d'énormes blocs de béton, de rocs, de terre et d'arbres arrachés comme des fétus de paille, déferle à 70 km/h en direction de Fréjus, anéantissant tout sur son passage.

Aux alentours du barrage, le pont de l'autoroute en construction, les baraquements des ouvriers et les installations des mines de Boson sont détruits et emportés.

Plus bas, dans la vallée du Reyran et la plaine de l'Argens, une cinquantaine de fermes et maisons sont rasées, les exploitations agricoles soufflées et des milliers d'animaux de ferme disparaissent.

Les camps militaires et l'Intendance n'échappent pas à ce désastre et sont également touchés.

A l'entrée ouest de Fréjus, l'amphithéâtre et les quartiers environnants sont recouverts d'une couche de boue limoneuse et d'innombrables décombres que l'eau a entraînés. La Nationale 7 est emportée sur des centaines de mètres. La voie ferrée est balayée et tordue en vrille ; la gare des marchandises est détruite.

Dans les quartiers au sud du centre-ville et jusqu'en bord de mer, les dégâts sont également considérables : des édifices sont éventrés, les commerces et les habitations sont inondés d'eau, de boue et de débris de toutes sortes. L'aéroclub est dévasté par la vague qui, après avoir balayé au passage la base aéronautique navale et sa station météo, finit sa course folle sur les plages de Fréjus et de Saint-Aygulf, fiertés de la station balnéaire transformées en chaos.

La vague monstrueuse a mis 25 minutes pour parcourir les 12 km séparant Malpasset de la mer. La population de Fréjus est coupée du monde, les voies de communication et les réseaux (eau, électricité, téléphone) étant détruits.

## LE BILAN

Les chiffres de la catastrophe sont bouleversants. Il faut plusieurs semaines avant que l'on puisse dresser un premier bilan et les dégâts matériels sont inimaginables.

423 morts, dont 30 non identifiés, sans compter tout ceux dont les corps n'ont pas été retrouvés

135 enfants de moins de quinze ans

79 orphelins et quelques 4 000 personnes sinistrées.

52 fermes rasées, 330 exploitations agricoles soufflées, 2 500 hectares de terre agricole fertile à jamais perdus.

Le désastre est sans précédent. La ville de Fréjus à cette époque ne compte qu'une petite dizaine de milliers d'habitants et le nombre de victimes a été un choc. Il n'est pas une famille qui n'ait perdu des parents ou des amis. La vague n'a pas seulement tué, elle a aussi privé les habitants de tous leurs repères et de leurs souvenirs. Et parmi les Fréjusiens et Fréjusiennes ayant vécu cette nuit d'épouvante, nul ne sortira indemne d'une telle catastrophe.

Encadré :

Le drame aurait pu compter des victimes en plus sans la présence d'esprit des membres du personnel de l'autorail X 2804 reliant Marseille à Nice. Cette nuit-là, lorsqu'ils voient l'eau arriver, ils décident de transborder les 74 voyageurs des voitures vers la motrice, plus lourde pour résister à la puissance des flots. L'autorail est aujourd'hui conservé à l'Ecomusée du Haut-Pays à Breil-sur-Roya, Alpes Maritimes. Il est inscrit au titre des Monuments Historiques.

## PREMIERS SECOURS

Au passage de la vague, tous les systèmes de communication sont coupés. Il faut près de deux heures aux autorités pour mettre en place le plan ORSEC. Les premières personnes sont secourues à la lueur

des lampes de poche. Les sauveteurs ne peuvent alors pas évaluer l'ampleur du désastre et ce n'est qu'au lever du jour qu'ils mettent en place les dispositifs adaptés.

Les sapeurs-pompiers et les gendarmes de la région sont immédiatement mobilisés, rejoints par les CRS, la Sécurité Civile et l'Armée. Les militaires étant nombreux dans le département du Var, ils interviennent en nombre et avec les moyens à disposition, soutenus par la Marine française et la 6<sup>e</sup> Flotte américaine, présentes à ce moment-là dans les eaux méditerranéennes.

Munis de canots pneumatiques et d'hélicoptères, les secours cherchent sans relâche les victimes que l'on peut encore sauver. Des personnes sont retrouvées dans leur maison effondrée, d'autres perchées sur les toits, accrochées à un arbre ou à une barque de fortune.

Les blessés sont transportés à l'hôpital civil du centre-ville (aujourd'hui le Tribunal de Commerce) dont les personnels ont été rappelés à leur poste, assistés par les bénévoles de la Croix-Rouge Française. Dans des conditions de travail inimaginables, ils accueillent plus de 400 personnes, pratiquant les premières opérations sans eau ni électricité. Ce n'est que de longues heures plus tard que l'hôpital réussit à acheminer du matériel supplémentaire ainsi qu'une citerne d'eau, indispensable aux conditions d'hygiène.

Les corps inertes commencent à s'entasser dans la modeste morgue communale. On crée alors une morgue complémentaire dans la chapelle de l'hôpital (sur l'actuelle place Paul Vernet). Le bilan s'alourdit rapidement et on se rend compte assez vite que la population va devoir faire face à d'importantes privations d'électricité, d'eau et de nourriture. Il faut s'organiser et trouver des solutions, notamment contre le risque d'épidémies dû à la présence des nombreux cadavres qui gisent encore dans la boue.

Durant les premières vingt-quatre heures, 257 personnes sont sauvées et 135 corps sont retrouvés.

## LES OBSEQUES

En même temps que les secours s'organisent, les premières décisions sont prises par le Préfet, les autorités officielles civiles et judiciaires : l'accès au barrage disloqué est interdit et gardé par l'Armée.

Au cimetière, trois tranchées longues de 50 mètres sont ouvertes au bulldozer. Le 5 décembre, on porte en terre les 115 premiers cercueils contenant parfois les corps de plusieurs enfants d'une même famille. Le pape Jean XXIII adresse, depuis le Vatican, un message aux victimes retransmis par la télévision française qui fait se lever un formidable mouvement de compassion nationale et de solidarité internationale.

## 2 ETRE SOLIDAIRES

### PREMIERES AIDES LOGISTIQUES

Une des premières réactions des autorités après la catastrophe est de réglementer l'accès à la zone sinistrée et d'imprimer des laissez-passer en attendant les enquêtes administratives. Dans le même temps, la commune met en place avec ses agents un service des sinistrés et un centre de renseignements pour la recherche des disparus. Les agents municipaux, chargés de recenser les victimes, distribuent des cartes de sinistrés, organisent le ravitaillement en eau et en nourriture et créent des hébergements provisoires en réquisitionnant les écoles de filles Turcan et Aulézy, ainsi que les hôtels des communes voisines.

La population tout entière se mobilise également en proposant d'accueillir des sinistrés.

L'Etat et l'Armée apportent une aide précieuse, en rétablissant peu à peu les différentes voies de communication, en aménageant le cimetière et en organisant une campagne de vaccination anti-typhoïdique.

### SOLIDARITES ET IMPACT MEDIATIQUE

La médiatisation de la catastrophe a provoqué un élan de solidarité mondial : de tous les coins du monde, on envoie des vivres, des vêtements, de l'argent et du réconfort. Tous les journaux, radios et télévisions relatent la situation tragique de Fréjus. Spontanément, de nombreuses associations organisent des collectes. Partout et en toute occasion, on rassemble des dons pour les sinistrés de Fréjus. Les routes de France sont sillonnées par des voitures portant des drapeaux et des pancartes "SOS Fréjus". L'Etat décrète une journée nationale de solidarité et un timbre surtaxé est édité au profit des victimes. Les fêtes de Noël et du Nouvel An donnent encore davantage d'impulsion à cette générosité extraordinaire.

Le total des fonds collectés est de 9 milliards d'anciens francs. Cette somme est remise à la municipalité de Fréjus, dont le maire André Léotard a la lourde tâche de la redistribuer aux sinistrés. Des entrepôts municipaux permettent à des bénévoles travaillant sans relâche de répertorier les colis et de répartir les différents dons – dont 500 tonnes de vivres et de vêtements.

### AIDE AUX ENFANTS

La catastrophe de Malpasset a laissé 79 enfants orphelins. La rentrée des classes à l'école Turcan, le 5 janvier 1960, voit de nombreuses places demeurer vides. A elle seule, la classe de garçons de CM1 de Mme Legrand a perdu 9 de ses élèves. Le registre d'appel de la classe de garçons CP-CE1 de Mlle Dauphin indique également 4 noms manquants.

En cette nuit du 2 décembre 1959, le cocon protecteur éclate violemment pour les jeunes Fréjusiens. La peur, la souffrance, les réalités de la vie et de la mort, viennent les terrasser. Nombre d'entre eux vont malheureusement prendre conscience que leur contexte familial sera à jamais bouleversé et que tout ce qui constituait leurs souvenirs d'enfance est perdu.

Dans ce désarroi général, tout aussi soudainement la fraternité et la solidarité s'expriment pour tous. Des lettres d'affection, de soutien affluent, conservées pieusement par Irène Astier, la directrice de l'école de filles Turcan. Des invitations arrivent de toutes parts. Certains vont voyager pour la première fois. Malgré un cœur lourd de tristesse, ces moments de détente et d'affection, loin du paysage désolé, ravagé de Fréjus, apportent à chacun un peu de réconfort, d'espérance. Trois d'entre eux, Michel, Simone et Louis Infantolino, âgés respectivement de 11, 12 et 15 ans, sont invités à Téhéran par l'Impératrice Farah Diba et la Princesse Achraf pour des vacances à la cour du Shah d'Iran, SM Mohammad Reza Pahlavi.

Si certains orphelins quittent le lieu du drame pour retrouver des membres de leur famille, la plupart restent à Fréjus. De nombreuses demandes d'adoption parviennent au service des Sinistrés de la Ville. Certaines personnes proposent de financer leurs études ou bien encore de leur léguer tous leurs biens. Mais la commission extra-municipale, créée pour gérer la situation des orphelins, prend la décision qu'aucune demande d'adoption ne sera honorée et que les petits Fréjusiens resteront auprès de leurs familles et de leurs amis et poursuivront leurs études en internat.

Fréjus reçoit à ce sujet un nombre impressionnant de lettres et de mandats provenant de France et de l'étranger. Le service des Sinistrés répartit les dons et prend en charge l'avenir des orphelins avec l'aide de leurs tuteurs respectifs et de la Croix-Rouge française. A lors que de son côté, l'Inspection Académique du Var prend la responsabilité de les soutenir pendant toute leur scolarité.

### 3 RENAÎTRE / COMPRENDRE

#### COMITE DE LA GESTION DES FONDS

Le 5 décembre 1959, une réunion interministérielle se tient à Fréjus, rassemblant les ministres de l'Intérieur, des Travaux publics et des Transports, de la Santé, de l'Agriculture et de la Construction. Parmi les décisions prises ce jour-là, certaines sont des mesures d'urgence, d'autres sont à plus long terme ; un fonctionnaire est spécialement désigné pour assurer la mise en route des opérations de reconstruction. Une réunion, le 14 décembre, a pour objet la réalisation d'un nouveau plan d'urbanisme pour les quartiers les plus touchés comme les Arènes et pour l'ensemble de la vallée du Reyran. La mise en place d'un comité, animé par le Préfet et les élus locaux, permet la gestion des fonds recueillis au fil des souscriptions.

Le maire de Fréjus est nommé ordonnateur unique des fonds des sinistrés, ceux-ci transitant uniquement par la Trésorerie Principale de Fréjus, pour une plus grande clarté et un contrôle des opérations financières. De son côté, l'Etat vote le 26 décembre 1959 une enveloppe de 4 milliards de francs anciens, au titre de réparation des dommages causés par la rupture du barrage.

#### LE RELOGEMENT

Autre vaste chantier, celui du relogement des sinistrés. Après la solution d'urgence des hôtels de la ville ou des familles d'accueil, il faut trouver une solution provisoire permettant une meilleure autonomie des familles. Le Ministère de la Construction livre, quelques jours après la catastrophe, des maisons préfabriquées. D'autres sont offertes par la CIMADE (Comité Inter-Mouvements Auprès Des Evacués) et le Secours Catholique. Elles sont installées sur des terrains réquisitionnés comme le Clos de la Tour, le quartier du Théâtre romain, la colline du Paouvadou, le quartier Bel Air ainsi que le quartier de la Madeleine. Après quelques mois, les maisons sont regroupées sur le site de Bellevue et aménagées sous forme de hameau, pourvues des services publics nécessaires à son fonctionnement. Dernière phase de relogement, des immeubles sont construits avenue de Provence et dans le quartier de Villeneuve, dévolus aux familles qui ont subi la destruction totale de leur habitation principale.

De son côté, le Génie Rural supervise la reconstruction des fermes sinistrées. La commande consiste à édifier une douzaine de maisons assez modestes et leurs annexes agricoles, en employant des techniques de construction modernes et mettre les logements aux normes sans pour autant heurter les modes de vie des habitants. Jean Parente, jeune architecte, réalise un relevé précis des bâtiments détruits et entame un travail subtil afin d'y intégrer quelques références à la modernité (structure en béton armé, utilisation de l'acier) sans pour autant en retirer le caractère rural et provençal. Il s'agit de systématiser le vocabulaire architectural (fenêtres bandeaux ou en meurtrières, loggias, pergola, murs pignons appareillés, chenaux) et les techniques constructives afin de rationaliser les chantiers. La plus importante, la ferme Bonnet est réalisée sur un petit monticule où un arbre a résisté à la déferlante. Parente y recompose un paysage, disposant le bâtiment d'habitation et la grange autour d'une cour où un grand chêne se déploie. Le plan est résolument fonctionnaliste. Soucieux de se référer à l'architecture du lieu, l'architecte mêle des murs en pierres appareillées, des toitures en tuiles à de sculpturaux chenaux en béton, des poteaux en acier et un escalier extérieur inspiré de Le Corbusier. Le jeu des toitures à faibles pentes cherche un rapport harmonieux avec le paysage à la manière des maîtres de la modernité scandinaves comme Alvar Aalto.

#### VISITES DES OFFICIELS

Le 9 décembre, une semaine après la rupture, quatre ministres Robert Buron, ministre des Travaux publics et des Transports, Pierre Sudreau, ministre de la Construction, Bernard Chenot, ministre de la Santé publique et de la Population et Pierre Chatenet, secrétaire d'Etat chargé des Problèmes

d'Administration générale, se rendent sur place pour évaluer les mesures à prendre pour porter secours à la population et rendre vie à ce décor de ruines.

Le 13 décembre, Michel Debré, Premier ministre, est accueilli à Fréjus par Antoine Roulies, préfet du Var, André Léotard, maire de Fréjus, ainsi que diverses personnalités municipales, départementales, des représentants de l'Armée et de la Marine. Les officiels se rendent au cimetière et dans les quartiers les plus touchés de la ville, faisant le point sur les travaux en cours, les besoins et les difficultés. Une conférence est donnée à la Villa Marie, durant laquelle le Premier ministre exprime sa tristesse devant les pertes humaines et la mort affreuse de tant d'enfants, ainsi que la position du gouvernement : « *Il ne faudra pas que la politique se mêle de cette affaire. Ce serait faire injure aux disparus et aux victimes. Il faut avant tout faire face au sinistre.* »

En fin, le 17 décembre, le Général de Gaulle, Président de la République, parcourt les rues de Fréjus. Après s'être incliné sur les tombes des victimes au cimetière Saint-Etienne et avoir traversé les rues dévastées du quartier des Arènes, il se rend à la Villa Marie où il écrit sur le Livre d'or de la ville : "Que Fréjus renaisse".

## 4 COMMEMORER / TRANSMETTRE

### A.C.C. MALPASSET, UNE ASSOCIATION POUR LA MEMOIRE ET LA TRANSMISSION / 1

Créée en 2008, pour l'organisation de la commémoration du 50e anniversaire de la rupture du barrage de Malpasset, l'association A.C.C. Malpasset, dont le bureau est composé de survivants du drame, s'emploie au quotidien à défendre la mémoire de la catastrophe et ses victimes.

Les missions de l'association s'organisent autour de la transmission de la mémoire en direction des jeunes publics, l'organisation de visites sur site, de conférences et d'expositions thématiques. Afin de pérenniser l'histoire et le souvenir, l'association recueille les témoignages et reçoit des dons de documents susceptibles d'intéresser les chercheurs, en étroite liaison avec le service des Archives qui se charge de les numériser et le service Archéologie et Patrimoine de Fréjus.

Concernant la défense, la protection et la mise en valeur du site des ruines du barrage, l'association est force de proposition et participe à la commission mise en place par la Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée en vue d'obtenir de l'Etat pour le massif de l'Estérel, le label Grand site de France.

N'oubliant pas l'élan de solidarité internationale qui a soutenu les rescapés en 1959, l'association participe, à la mesure de ses moyens, à des actions fraternelles lors de catastrophes naturelles dans le monde.

Depuis 2008, l'association a édité 4 ouvrages majeurs :

***Souvenons-nous*** : photographies et récit du drame par Jean-Paul Vieu, jeune journaliste en 1959.

***Souvenirs Intimes*** : ouvrage collectif, chaque Fréjusien est invité à écrire seul ou en atelier d'écriture son souvenir le plus marquant du drame.

***Sur les traces de Malpasset*** : un ouvrage de photographies artistiques des lieux restés aujourd'hui encore en l'état de 1959 par l'auteur photographe Michel Eisenlohr.

***L'odyssée du barrage*** : récit autobiographique de Jean Berthold Van Tuat.

## **A.C.C. MALPASSET, UNE ASSOCIATION POUR LA MEMOIRE ET LA TRANSMISSION / 2**

### **Un jumelage de cœur**

Le barrage de Vajont (Nord de l'Italie - Province de Belluno), construit à la fin des années 50, est situé au-dessus du village de Longarone. Les spécialistes, après des analyses du site, avaient signalé la dangerosité et la fragilité de la roche qui entourait la future retenue. Pourtant, les autorités n'ont pas tenu compte de ces préconisations et ont poursuivi la construction du barrage.

Dans la nuit du 9 octobre 1963, à 22h39, un glissement de terrain provoque l'écroulement du flanc gauche de la montagne "Le Toc". 260 millions de mètres cubes de terre et de roches s'écroulent alors brutalement dans le lac de retenue du barrage du Vajont. Deux gigantesques vagues, propulsées dans la vallée, à une vitesse inimaginable, détruisirent les villages de Longarone, Pirago, Rivalta, Villanova et Fae, en contrebas de la vallée. Bien que le barrage n'ait pratiquement pas été endommagé, la région de Longarone a dénombré plus de 1900 victimes.

En 2013, les membres de l'A.C.C. Malpasset se sont rendus aux commémorations du 50<sup>ème</sup> anniversaire de la catastrophe afin de partager leur émotion avec les habitants de Longarone. Depuis, ce « jumelage de cœur » donne lieu à des échanges culturels et touristiques. Symboliquement, un échantillon de terre de Malpasset a été dispersé dans le Jardin du souvenir à Longarone ; inversement, la terre de Longarone a été déposée dans le socle de la Structure du souvenir à Fréjus.

### **La marche du Souvenir**

A l'instar des habitants de Longarone qui, pour chaque commémoration, empruntent le chemin de la ville au barrage de Vajont, l'association A.C.C. Malpasset, avec l'aide de la Ville de Fréjus et du Crédit Agricole, a proposé en 2014 aux Fréjusiens la première « Marche du Souvenir ».

Au fil du temps, la marche a suivi différents itinéraires entre le barrage et le Mémorial. Ce parcours symbolise la trajectoire de la déferlante. Au cours du cheminement, les marcheurs s'arrêtent sur les lieux qui ont été ravagés par la vague et qui ont une histoire pour les rescapés présents.

Les marcheurs, adultes et écoliers avancent ainsi unis dans le même recueillement, mais aussi dans la joie de se retrouver. Tous les Fréjusiens, habitants de la région, amis et soutiens sont invités à ce moment de communion et d'échanges.

## **LES ACTIONS DE TRANSMISSION VERS LE JEUNE PUBLIC**

Depuis la création d'A.C.C. Malpasset, les membres participent activement, en lien avec le service Archéologie et Patrimoine, aux différentes actions éducatives sur le Devoir de mémoire. Ainsi, ils interviennent dans les classes, accompagnent les sorties sur le site du barrage et accueillent les élèves dans le cadre des cérémonies du souvenir.

### **Module d'investigation Malpasset-Boson**

Durant l'année 2016-2017, les élèves de l'école des Chênes ont mené un projet d'investigation à la découverte du site. L'ensemble des séances a fait l'objet d'un

accompagnement par Pascal Chatard (alors CPAIEN de la circonscription), les membres d'A.C.C. Malpasset et le service Archéologie et Patrimoine, et a fait l'objet d'un tournage pour le film-documentaire « Malpasset, les héritiers » de Véronique Lhorme et Marc Nardino.

*« Observer, s'interroger, mener l'enquête comme de petits scientifiques, remonter le fil du Reyran, découvrir les blocs, le fracas, puis comprendre, s'émouvoir. Des enfants de 9 ans, Fréjussiens d'aujourd'hui, ouvrent les journaux de 59, scrutent les photographies, lisent les témoignages, rencontrent ceux qui ont souffert. Leurs découvertes sont filmées, la transmission s'effectue, l'Histoire ne sera pas oubliée : ils deviennent des héritiers ! Leur enseignant leur donne maintenant un ultime devoir : celui de la mémoire. »* Nicolas Schmitt, enseignant de l'école des Chênes, Fréjus.

### **Actions éducatives 2019-2020**

A l'occasion de cette année de 60<sup>e</sup> commémoration, le service Archéologie et Patrimoine a coordonné un projet éducatif, dont 24 classes des écoles de Fréjus ont bénéficié. Afin de développer la réflexion des élèves, par l'observation, la description et la formulation d'hypothèses, le projet commence par l'appréhension du site de Malpasset, de ses caractéristiques géologiques et du contexte historique qui a conduit à la construction du barrage. La deuxième séance en classe permet de revenir sur les besoins en eau du territoire, depuis l'Antiquité jusqu'à aujourd'hui. La rencontre avec un témoin de ce drame complète de manière sensible cette approche. Enfin, les classes découvrent l'exposition « Malpasset, 60 ans après... », afin d'y découvrir les nombreuses images et documents d'archives, les œuvres photographiques et cinématographiques, traces de ce passé toujours vivant.

### **LES NOUVEAUTÉS 2019-2020**

#### **Création d'un dispositif multimedia**

Ayant rassemblé depuis des années des centaines de documents, il a semblé indispensable à l'A.C.C. Malpasset de transmettre cet héritage au plus grand nombre. S'appuyant sur les nouvelles technologies, l'association a ainsi commandé un support multimedia aux Sociétés Exetera/La Cuisine aux Images. Cet outil a été rendu possible grâce au travail scientifique et à l'étroite collaboration établie avec le service Archéologie et Patrimoine et les Archives municipales. Se voulant résolument didactique et abordable pour tous les publics, son contenu propose de très nombreuses archives iconographiques, documentaires, plans et vidéos, une cartographie du territoire, des visites virtuelles et une animation graphique de 4 min créée pour l'occasion.

#### **Un parcours de signalétique pour le site du barrage**

En mai 2019, l'A.C.C. Malpasset a été contacté par un groupe d'étudiants de 1<sup>re</sup> année de l'Ecole Nationale Supérieure de Géologie de Nancy autour d'un projet de signalétique pour le site du barrage. Accompagnés par Jean-Jacques Biteau et Jean-Marie Masset, tous deux géologues, les étudiants ont séjourné à Fréjus et ont rencontré les membres de l'association et des représentants de la Ville. Conscients de l'opportunité d'une telle collaboration, la Ville de Fréjus, l'A.C.C. Malpasset et le Syndicat Intercommunal pour la Protection du Massif de l'Estérel ont décidé de mettre en place de ce parcours dans les meilleurs délais. Ainsi, une dizaine de panneaux seront mis en place sur le site en mars 2020.